

PARIS-ORLY 2035

LE PROJET D'UN TERRITOIRE PIONNIER



OFFRE
IMMOBILIÈRE

AXE 4

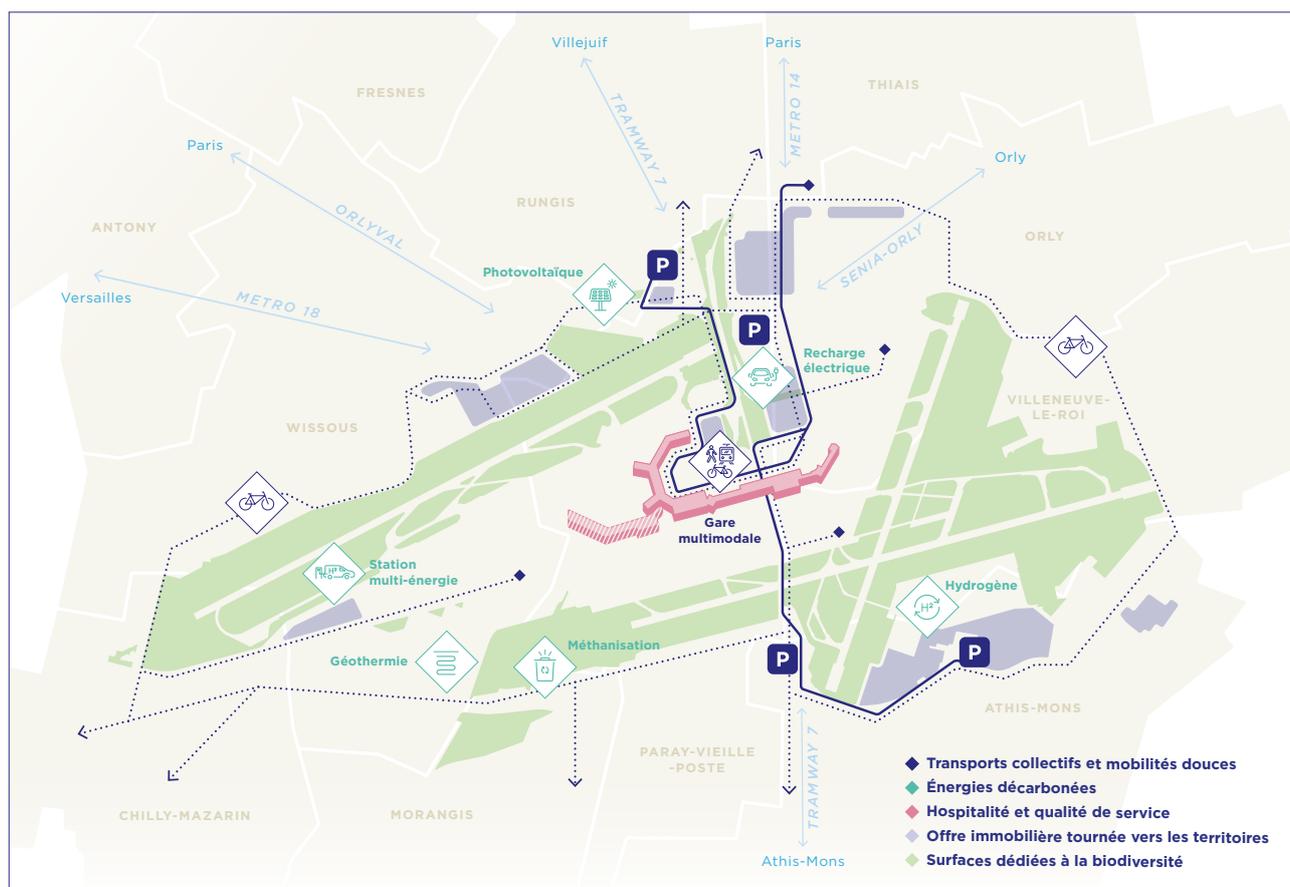
DÉVELOPPER UNE OFFRE IMMOBILIÈRE RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS LES TERRITOIRES

Paris-Orly 2035 est un projet d'aménagement qui s'inscrit dans **une vision stratégique axée sur la transition énergétique et le passage vers une économie durable**, en s'appuyant sur l'amélioration de la desserte en transports collectifs de la plateforme.

Le Groupe ADP s'engage à associer les acteurs du territoire dans la programmation des parcs d'activité de Paris-Orly, en mettant l'accent sur la complémentarité avec l'offre du Sud francilien.

Cette programmation s'inscrit ainsi dans le dispositif *Territoires d'Industrie*, porté par l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre et la Communauté d'Agglomération de Paris-Saclay.

Les atouts stratégiques de Paris-Orly offrent **une opportunité unique pour diversifier les moteurs économiques du territoire, moderniser les infrastructures et notamment attirer des entreprises à haute valeur ajoutée.**



GROUPE ADP
DES HORIZONS À PARTAGER

UN POTENTIEL FONCIER COMPLÉMENTAIRE

L'étude de programmation menée par le Groupe ADP en 2023, et partagée avec les élus et les professionnels, souligne la complémentarité du potentiel foncier de l'aéroport Paris-Orly avec les perspectives de développement territorial.

Dans le contexte d'un foncier de plus en plus rare en Île-de-France, Paris-Orly se distingue par son emplacement stratégique et son accès aux transports collectifs, qui sera significativement renforcé dès 2024 et dans les années à venir.

LE PROJET PARIS-ORLY 2035 EN BREF

Paris-Orly 2035 est un projet d'aménagement qui vise à incarner un nouveau modèle aéroportuaire porté par l'ambition environnementale du Groupe ADP. Résolument tourné vers la décarbonation, la biodiversité et l'innovation verte, c'est le projet d'un aéroport pionnier au service des passagers, des salariés, mais aussi des territoires. Il est conduit autour de quatre axes structurants :



AXE 1 Favoriser les mobilités décarbonées en garantissant la fluidité des accès à Paris-Orly.



AXE 2 Développer les énergies bas carbone au sein de la plateforme aéroportuaire en lien avec les besoins du territoire.



AXE 3 Améliorer l'hospitalité et la qualité de service de l'aéroport.



AXE 4 Déployer une offre immobilière résolument tournée vers les territoires.

ET AVEC LE PROJET PARIS-ORLY 2035 ?

Le Groupe ADP revisite la vocation des réserves foncières de l'aéroport Paris-Orly. La vision pour les réserves périphériques est de développer des parcs pour PME-PMI, créatrices d'emplois diversifiés et répondant aux besoins des territoires. Les réserves centrales, autrefois prédestinées au tertiaire, sont reconsidérées pour une intégration renforcée dans le tissu métropolitain, répondant ainsi aux enjeux de transition écologique et intégrant les apports de l'arrivée du métro dès 2024.

La présente concertation ouvre la réflexion au grand public, ainsi qu'aux potentiels porteurs de projet, pour affiner la prise en compte des attentes du territoire.

La feuille de route stratégique immobilière 2023-2030 du Groupe ADP est tournée vers trois objectifs majeurs :

- 1. poursuivre une démarche immobilière de sobriété**, aussi bien foncière, de conception-construction, que d'exploitation ;
- 2. accompagner les trois types de clients du Groupe ADP** : écosystème aéroportuaire, acteurs économiques des territoires, et collaborateurs ;
- 3. assumer un positionnement en double regard tourné**, d'une part, vers l'intérieur de la plateforme Paris-Orly et son activité aéronautique, et, d'autre part, vers l'extérieur de la plateforme, c'est-à-dire résolument tourné vers les territoires.

PARTICIPEZ



CONCERTATION
DU 26 FÉVRIER AU 26 MAI 2024

Plus d'infos sur
parisorly2035.groupe-adp.com